

La Fondation de l'Université Laval

États financiers
Au 30 avril 2021

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
La Fondation de l'Université Laval,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL** (Fondation), qui comprennent le bilan au 30 avril 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 21 septembre 2021

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A110548

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation		Total	Total
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
PRODUITS								
Revenus de dons	356 341 \$	275 334 \$	22 602 336 \$	18 443 293 \$	2 493 873 \$	2 136 349 \$	25 452 550 \$	20 854 976 \$
Revenus de placements (note 11)	390 878	85 608	2 631 489	1 076 377	22 587 945	(568 752)	25 610 312	593 233
Contribution de l'Université Laval (note 12)	1 905 167	1 724 924	-	-	-	-	1 905 167	1 724 924
Revenu net (perte nette) des stationnements (note 13)	(321 952)	1 423 692	-	-	-	-	(321 952)	1 423 692
Carte Partenaire (note 9)	668 305	555 042	-	-	-	-	668 305	555 042
Activités des diplômés (note 9)	209	196 924	-	-	-	-	209	196 924
Commandites (note 9)	383 899	304 355	-	-	-	-	383 899	304 355
	3 382 847	4 565 879	25 233 825	19 519 670	25 081 818	1 567 597	53 698 490	25 653 146
CHARGES								
Amortissement des immobilisations	27 154	33 595	-	-	-	-	27 154	33 595
Salaires et charges sociales (note 7)	4 208 865	4 287 587	-	-	-	-	4 208 865	4 287 587
Honoraires professionnels	316 083	459 851	-	-	-	-	316 083	459 851
Honoraires de gestion des placements	-	-	125 212	95 899	741 841	598 439	867 053	694 338
Abonnement, cotisations et licences	210 191	208 533	-	-	-	-	210 191	208 533
Publicité et promotion	47 844	39 398	-	-	-	-	47 844	39 398
Charges locatives	242 558	239 788	-	-	-	-	242 558	239 788
Contributions	4 000	53 491	-	-	-	-	4 000	53 491
Papeterie et frais de bureau	30 765	74 398	-	-	-	-	30 765	74 398
Frais de réception	462	335 502	-	-	-	-	462	335 502
Frais de représentation, de déplacement et de réunion	3 011	41 685	-	-	-	-	3 011	41 685
Télécommunications	69 693	73 210	-	-	-	-	69 693	73 210
Frais bancaires et financiers	74 414	70 019	-	-	-	-	74 414	70 019
Frais d'envois	32 915	50 889	-	-	-	-	32 915	50 889
Formation	32 659	24 557	-	-	-	-	32 659	24 557
Entretien et réparations	9 191	5 308	-	-	-	-	9 191	5 308
Fournitures	85 561	41 622	-	-	-	-	85 561	41 622
	5 395 366	6 039 433	125 212	95 899	741 841	598 439	6 262 419	6 733 771
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) AVANT SUBVENTIONS VERSÉES								
	(2 012 519)	(1 473 554)	25 108 613	19 423 771	24 339 977	969 158	47 436 071	18 919 375
Subventions versées	-	255 000	15 840 028	19 536 301	-	-	15 840 028	19 791 301
EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES)	(2 012 519)\$	(1 228 554)\$	9 268 585 \$	(112 530)\$	24 339 977 \$	969 158 \$	31 596 043 \$	(871 926)\$

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

Pour l'exercice terminé le 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation		Total	Total
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
SOLDE, début de l'exercice	5 527 170 \$	5 631 296 \$	38 775 932 \$	36 823 872 \$	145 035 068 \$	147 754 928 \$	189 338 170 \$	190 210 096 \$
Excédent des produits (charges)	(2 012 519)	(1 728 554)	9 268 585	(112 530)	24 339 977	969 158	31 596 043	(871 926)
	3 514 651	3 902 742	48 044 517	36 711 342	169 375 045	148 724 086	220 934 213	189 338 170
Virements interfonds								
Contribution aux Fonds d'investissement étudiants	(1 067 825)	(989 363)	1 067 825	989 363	-	-	-	-
Demandes de capitalisation des comités directeurs des fonds	-	-	(4 124 658)	(4 432 017)	4 124 658	4 432 017	-	-
Politique de dépense des fonds (note 10)	4 034 048	2 623 791	3 031 217	4 132 417	(7 065 265)	(6 756 208)	-	-
Autres	(1 115)	(10 000)	735 834	1 374 827	(734 719)	(1 364 827)	-	-
	2 965 108	1 624 428	710 218	2 064 590	(3 675 326)	(3 689 018)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	6 479 759 \$	5 527 170 \$	48 754 735 \$	38 775 932 \$	165 699 719 \$	145 035 068 \$	220 934 213 \$	189 338 170 \$

La Fondation de l'Université Laval

BILAN

Au 30 avril

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation		Total	Total
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
ACTIF								
Placements à la juste valeur (note 4)	6 683 291 \$	5 041 795 \$	47 718 931 \$	37 694 798 \$	166 016 287 \$	145 190 844 \$	220 418 509 \$	187 927 437 \$
Sommes à recevoir de l'Université Laval	621 091	2 149 167	-	-	-	-	621 091	2 149 167
Autres sommes à recevoir (note 7)	439 577	309 393	-	426 595	-	-	439 577	735 988
Frais payés d'avance	162 341	148 857	-	-	-	-	162 341	148 857
Participation au capital de fiducies résiduelles (note 8)	-	-	1 027 920	627 759	-	-	1 027 920	627 759
Don de biens destinés à la vente et à l'utilisation	-	-	44 956	44 956	-	-	44 956	44 956
Immobilisations	77 975	100 306	-	-	-	-	77 975	100 306
	7 984 275 \$	7 749 518 \$	48 791 807 \$	38 794 108 \$	166 016 287 \$	145 190 844 \$	222 792 369 \$	191 734 470 \$
PASSIF								
Sommes à payer à l'Université Laval	523 956 \$	305 648 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	523 956 \$	305 648 \$
Autres créditeurs et charges à payer	816 782	1 084 894	37 072	18 176	316 568	155 776	1 170 422	1 258 846
Produits reportés (note 9)	163 778	831 806	-	-	-	-	163 778	831 806
	1 504 516	2 222 348	37 072	18 176	316 568	155 776	1 858 156	2 396 300
SOLDES DE FONDS								
Investis en immobilisations	77 975	100 306	-	-	-	-	77 975	100 306
Affectations internes et externes (note 3)	2 261 116	788 383	48 754 735	38 775 932	165 699 719	145 035 068	216 715 570	184 599 383
Non grevés d'affectations	4 140 668	4 638 481	-	-	-	-	4 140 668	4 638 481
	6 479 759	5 527 170	48 754 735	38 775 932	165 699 719	145 035 068	220 934 213	189 338 170
	7 984 275 \$	7 749 518 \$	48 791 807 \$	38 794 108 \$	166 016 287 \$	145 190 844 \$	222 792 369 \$	191 734 470 \$

Pour le conseil d'administration :  , administrateur

 , administrateur

La Fondation de l'Université Laval

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 avril

2021

2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Rentrées de fonds provenant des dons - Fonds d'administration générale	356 341 \$	275 334 \$
Rentrées de fonds provenant des dons - Fonds d'enseignement, de recherche et de développement	22 602 336	18 443 293
Rachats (versements) nets dans la Fiducie globale - fonds non capitalisés	(8 574 463)	2 781 480
Produits financiers reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	22 834	33 233
Rentrées de fonds provenant de la contribution de l'Université Laval	1 732 391	2 008 057
Rentrées de fonds provenant du revenu net des stationnements	1 242 022	2 448 806
Rentrées de fonds provenant de la Carte Partenaire	277	16 386
Rentrées de fonds provenant des commandites et activités des diplômés	359 943	464 762
Sorties de fonds - charges	(5 925 340)	(6 085 428)
Sorties de fonds - subventions versées	(15 840 028)	(19 791 301)
Autres sorties de fonds	(94 778)	(327 666)
	(4 118 465)	266 956

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations	(4 823)	(13 328)
Rachats nets dans la Fiducie globale - fonds capitalisés	610 353	564 483
Produit de la cession de placements	31 500	39 500
	637 030	590 655

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Apports reçus à titre de dotation	2 493 873	2 136 349
-----------------------------------	-----------	-----------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE

(987 562) 2 993 960

ENCAISSE, début de l'exercice

3 549 462 555 502

ENCAISSE, fin de l'exercice

2 561 900 \$ 3 549 462 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme activité principale d'apporter une contribution à l'Université Laval (Université) dans la poursuite de ses objectifs. Elle est aussi enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Les estimations qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont présentées dans la note 4 « Placements à la juste valeur ».

Comptabilité par fonds et soldes de fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière d'administration, de sollicitation et de demandes de subventions de l'Université.

Les Fonds d'enseignement, de recherche et de développement soutiennent, en respect des intentions des donateurs, divers programmes de bourses, d'enseignement, d'acquisition d'équipements et de développement à l'Université. Les soldes de ces fonds tiennent compte des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Les Fonds de dotation soutiennent les activités générales et particulières. Les soldes de ces fonds provenant d'affectations externes présentent les dons dirigés vers la dotation à la demande des donateurs et les revenus nets de placement. Les soldes des fonds provenant d'affectations internes tiennent compte de la politique de dépenses des fonds, de la capitalisation et décapitalisation internes, des demandes des comités directeurs des fonds et des autres interfonds.

Affectations

Les affectations externes de certains montants à un Fonds d'enseignement, de recherche et de développement particulier ou à un Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations internes proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode des fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement appropriés ou des Fonds de dotation au cours de l'exercice où ils sont reçus.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes sur cession de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les revenus de placements tirés des ressources affectées servent à financer des activités spécifiques et sont comptabilisés à titre de produits des Fonds d'enseignement, de recherche et de développement ou des Fonds de dotation, en respect des intentions des donateurs et sont présentés dans les affectations externes.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale.

Les revenus des stationnements sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits de la Carte Partenaire, d'activités des diplômés et de commandites sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité d'exercice. Les produits qui ont été reçus, mais pour lesquels les services n'ont pas été rendus, sont présentés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont gagnés.

Aide gouvernementale

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées en réduction de ces dernières.

Apports et dons reçus sous forme de biens et services

Les apports et dons reçus sous forme de biens et services sont comptabilisés aux résultats à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable, au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Subventions versées

Les dépenses de subventions sont comptabilisées lorsque toutes les approbations nécessaires ont été obtenues.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

La juste valeur des placements est établie de la manière suivante :

- Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval

Les unités de fonds sont évaluées d'après la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de ces fonds.

- Fonds communs

La juste valeur des unités de fonds communs représente la quote-part de la participation de la Fondation sur l'ensemble de chaque fonds et est déterminée à partir de l'évaluation soumise par le gestionnaire du fonds.

La valeur de la participation au capital de fiducies résiduelles correspond à la juste valeur actualisée de la participation de la Fondation au capital des fiducies. Le résultat de l'actualisation est amorti selon la méthode du taux effectif sur un maximum de 20 ans et comptabilisé comme revenu de placement de façon à ce que la valeur de la participation au capital des fiducies reflète le plus fidèlement le montant qui sera alors encaissé.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Polices d'assurance vie

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurance dont les primes sont à la charge des individus. Le capital assuré fera partie de l'actif de la Fondation lors de son encaissement. Dans certains cas, la Fondation est également propriétaire des polices d'assurance. Les valeurs de rachat accumulées sont comptabilisées aux livres à chaque année. Le capital décès de ces polices totalise 4 287 451 \$ au 30 avril 2021 (2020 - 3 962 451 \$).

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Logiciels et matériel informatique	30 %
Mobilier et équipement de bureau	20 %

Réduction de valeur des immobilisations

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fondation, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Conversion des devises

La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif exprimés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates correspondantes.

3. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, la Fondation est dotée d'une politique de placement qui maximise le rendement tout en maintenant un niveau de risque acceptable. La Fiducie globale vise à ce que les placements des fonds capitalisés produisent un rendement suffisant pour couvrir l'utilisation annuelle des fonds et les frais d'administration tout en maintenant, à long terme, l'indexation du capital, et que les placements des fonds non capitalisés et de roulement produisent un rendement suffisant pour couvrir les besoins financiers de la Fondation. La Fondation est aussi dotée d'un plan financier qui assure un solde minimum du Fonds d'administration générale.

Affectations internes - Fonds d'administration générale

Étant donné que le capital des fonds non capitalisés et de roulement de la Fiducie globale est garanti pour ses participants, le Fonds d'administration générale de la Fondation permet de compenser les fluctuations négatives qui pourraient survenir. Afin de garantir le capital tout en limitant les fluctuations du Fonds d'administration générale, une réserve est constituée à partir des rendements excédentaires réalisés sur le rendement cible établi par résolution du Comité de placement conjoint de la Fiducie globale.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

4. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2021	2020
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval		
Fonds capitalisés - moyen et long terme	165 147 240 \$	144 425 135 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	15 851 208	12 796 747
Fonds non capitalisés et de roulement - court terme	35 902 985	26 399 861
Encaisse	2 561 900	3 549 462
Fonds commun de marché monétaire Jarislowski Fraser	921	2 439
Fonds commun d'actions Jarislowski Fraser	319 284	273 915
Fonds commun équilibré Jarislowski Fraser	303 921	257 895
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	331 050	221 983
	220 418 509 \$	187 927 437 \$

La Fondation et l'Université ont mis en commun une partie de leur portefeuille de placements par la création d'une fiducie globale, soit la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval (Fiducie globale). Des modalités administratives distinctes ont été définies pour, d'une part, les fonds capitalisés et, d'autre part, les fonds non capitalisés et de roulement. Les participants peuvent disposer d'unités dans deux fonds distincts, soit les placements à moyen et long terme et les placements à court terme. La répartition des placements de la Fiducie globale s'effectue selon le nombre d'unités détenues par chaque participant dans chacun des fonds distincts.

Un Comité de placement conjoint supervise les opérations reliées aux placements et la mise en application de la Politique et des Directives de placement de la Fiducie globale. Le comité a recours aux services de gestionnaires externes spécialisés dans des secteurs du placement.

L'actif net disponible pour les participants dans les placements de moyen et long terme et de court terme est exprimé en unités à leur juste valeur. Chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle à l'actif net et au revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la juste valeur de l'actif net du fonds divisée par le nombre total d'unités en cours à cette date.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. Cette hiérarchie comprend trois niveaux :

Niveau 1 - Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 - Évaluation fondée sur les données autres que les cours de marché au niveau 1, mais à partir de données observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 - Évaluation fondée principalement sur des données autres que les données observables sur le marché pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers, classée par niveau par les gestionnaires, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2021 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval				
Fonds capitalisés - moyen et long terme	90 499 361 \$	37 861 541 \$	36 786 338 \$	165 147 240 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	8 686 335	3 634 037	3 530 836	15 851 208
Fonds non capitalisés et de roulement - court terme	13 949 706	21 953 279	-	35 902 985
Encaisse	2 561 900	-	-	2 561 900
Fonds commun de marché monétaire - Jarislowski Fraser	921	-	-	921
Fonds commun d'actions - Jarislowski Fraser	319 284	-	-	319 284
Fonds commun équilibré - Jarislowski Fraser	303 921	-	-	303 921
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	-	-	331 050	331 050
	116 321 428 \$	63 448 857 \$	40 648 224 \$	220 418 509 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2020	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2021	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2021
Niveau 3						
Fonds capitalisés - moyen et long terme	37 862 632 \$	763 657 \$	(2 921 098)\$	1 081 147 \$	36 786 338 \$	(1 159 746)\$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	3 354 808	72 986	(729)	103 771	3 530 836	(111 315)
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	221 983	-	-	109 067	331 050	109 067
	41 439 423 \$	836 643 \$	(2 921 827)\$	1 293 985 \$	40 648 224 \$	(1 161 994)\$

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers, classée par niveau par les gestionnaires, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, au 30 avril 2020 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Participation dans la Fiducie globale de placement Université Laval - La Fondation de l'Université Laval				
Fonds capitalisés - moyen et long terme	70 130 990 \$	36 431 513 \$	37 862 632 \$	144 425 135 \$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	6 213 935	3 228 004	3 354 808	12 796 747
Fonds non capitalisés et de roulement - court terme	6 212 339	20 187 522	-	26 399 861
Encaisse	3 549 462	-	-	3 549 462
Fonds commun de marché monétaire - Jarislowski Fraser	2 439	-	-	2 439
Fonds commun d'actions - Jarislowski Fraser	273 915	-	-	273 915
Fonds commun équilibré - Jarislowski Fraser	257 895	-	-	257 895
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	-	-	221 983	221 983
	86 640 975 \$	59 847 039 \$	41 439 423 \$	187 927 437 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le solde d'ouverture et de clôture des placements évalués selon le niveau 3 :

	30 avril 2019	Acquisitions	Dispositions	Revenus de placements nets	30 avril 2020	Variations des justes valeurs non réalisées comptabilisées au cours de l'exercice pour les placements détenus au 30 avril 2020
Niveau 3						
Fonds capitalisés - moyen et long terme	44 852 693 \$	418 212 \$	(10 069 565)\$	2 661 292 \$	37 862 632 \$	(1 992 075)\$
Fonds non capitalisés et de roulement - moyen et long terme	3 944 581	4 659	(830 236)	235 804	3 354 808	(176 507)
Polices d'assurance vie - valeur de rachat	196 046	-	-	25 937	221 983	25 937
	48 993 320 \$	422 871 \$	(10 899 801)\$	2 923 033 \$	41 439 423 \$	(2 142 645)\$

Au cours des exercices terminés les 30 avril 2021 et 2020, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation dispose de politiques pour déterminer, mesurer et surveiller le niveau de risque acceptable lié à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ce dernier comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux marchés boursiers.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des devises étrangères. Actuellement, la Fondation conserve le risque lié aux devises qui concerne les portefeuilles d'unités de l'un des deux fonds communs d'actions américaines et des fonds communs d'actions étrangères détenues par le biais de sa participation dans la Fiducie globale. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 2 % de la valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 1 115 000 \$ (2020 - 1 000 000 \$). Une baisse ponctuelle de 2 % aurait eu l'effet inverse.

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La sensibilité du portefeuille à une variation des taux d'intérêt est affectée par la composition d'une partie du portefeuille comprenant des unités de participation dans des titres du marché monétaire, des titres obligataires, du fonds commun d'obligations, du fonds commun de dettes hypothécaires commerciales et du fonds commun de prêts bancaires, détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, dont la durée modifiée est d'environ quatre ans pour les placements à moyen et long terme et d'environ deux ans et demi pour les placements à court terme. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de la structure des taux d'intérêt de 0,25 % aurait eu pour effet de diminuer la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 835 000 \$ (2020 - 700 000 \$). Une baisse ponctuelle de 0,25 % aurait eu l'effet inverse.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond au risque que la Fondation assume des pertes découlant de l'exposition aux fluctuations des marchés boursiers par le biais de sa participation dans la Fiducie globale et des fonds communs qu'elle détient en propre. En fin d'exercice, une hausse ponctuelle de 5 % des marchés boursiers aurait eu pour effet d'augmenter la valeur des soldes des fonds et des revenus de placements d'environ 4 830 000 \$ (2020 - 3 700 000 \$). Une baisse ponctuelle de 5 % aurait eu l'effet inverse. La politique de placement prévoit des limites d'exposition aux marchés boursiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières.

À cet effet, les Directives de placement de la Fiducie globale limitent à 10 % le poids maximal d'un même émetteur corporatif dans ses portefeuilles de titres de marché monétaire et obligataire, de fonds obligataires à moyen et long terme, de dettes hypothécaires commerciales et de prêts bancaires.

De plus, elles imposent des cotes de crédit minimales à l'acquisition, un titre obligataire ne pouvant avoir une cote inférieure à BBB selon S&P ou l'équivalent alors qu'un titre du marché monétaire doit être d'au moins R-1 low selon DBRS ou l'équivalent. Aussi, le poids des titres obligataires canadiens de sociétés BBB de moyen et long terme ne peut excéder de plus de 10 % celui de l'indice de référence FTSE TMX Canada Univers.

Le portefeuille de dettes hypothécaires commerciales détenu par le biais de sa participation dans la Fiducie globale est principalement constitué de prêts hypothécaires de premier rang avec un ratio, emprunt sur valeur marchande de la propriété, inférieur à 75 %. Un maximum de 20 % de la valeur marchande de ce sous-portefeuille peut être investi dans des prêts hypothécaires qui ne sont pas de premier rang ou dont le ratio, emprunt sur valeur marchande de la propriété, est supérieur à 75 %, mais sans excéder 90 %, à moins que le prêt ne soit garanti par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ce sous-portefeuille doit aussi être bien diversifié par secteur. Un maximum de 50 % peut être investi dans un seul secteur.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Quant à lui, le portefeuille de prêts bancaires détenu par le biais de sa participation dans la Fiducie globale consiste en des prêts octroyés par des banques à des entreprises de grande et moyenne taille ayant une qualité de crédit inférieure (moins de BBB).

Il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion significative du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables reliées aux conditions économiques ou politiques. Sous réserve de la détention de titres gouvernementaux du marché monétaire ainsi que de la proportion d'obligations fédérales, provinciales et municipales dans les titres obligataires et le fonds commun de placements obligataires détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale, la Fondation n'a pas de concentration du risque de crédit.

L'exposition maximale au risque de crédit, incluant les gouvernements, est de 100 % de l'actif financier au 30 avril 2021, excluant les fonds communs Jarislowski Fraser et les actions et les unités de participation dans des fonds communs d'actions, immobilier et d'infrastructures détenus par le biais de sa participation dans la Fiducie globale.

La Fondation est également exposée au risque de crédit sur les autres sommes à recevoir.

L'exposition maximale au risque de crédit, incluant les gouvernements, est d'environ 100 595 000 \$ (2020 - 88 645 000 \$).

Le tableau suivant fournit des renseignements sur le niveau de qualité des titres du marché monétaire et obligataire et des unités de participation dans des fonds d'obligations à court terme, de celui à moyen et long terme ainsi que de celui de prêts bancaires détenus par le biais de la participation de la Fondation dans la Fiducie globale déterminé par les gestionnaires en se fondant sur l'évaluation des agences de notation reconnues du secteur privé. Au 30 avril 2021, ces titres représentent un montant de 80 252 082 \$ (2020 - 66 464 814 \$).

	2021	2020
AAA	16,1 %	19,3 %
AA	24,4	18,8
A	34,3	37,5
BBB	9,4	8,7
BB et moins	15,8	15,7
	100,0 %	100,0 %

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

6. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié. La Fondation est dotée d'une politique de placement qui prévoit une répartition de l'actif en fonction de ses besoins futurs de liquidités.

Les actifs du Fonds d'administration générale sont gérés comme des actifs des fonds non capitalisés et de roulement.

Le bilan comprend des passifs financiers dont l'échéance est de moins d'un an.

7. AUTRES SOMMES À RECEVOIR

La Fondation a comptabilisé un montant de 386 719 \$ (2020 - 237 210 \$) à titre de subventions à recevoir dans le cadre du programme de la subvention salariale d'urgence du Canada ainsi qu'un revenu de subvention d'un montant total de 603 670 \$ (2020 - 237 210 \$) qui a été comptabilisé en diminution des salaires et des charges sociales à l'état des résultats. Cette subvention n'a pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

8. PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE FIDUCIE RÉSIDUAIRE

Au cours des exercices 2013 et 2021, deux fiducies résiduaire de charité d'une valeur de 2 500 000 \$ chacune, pour lesquelles la Fondation a été désignée bénéficiaire du capital pour 20 % de celles-ci, ont été créées. La Fondation recevra sa part du capital au premier des deux événements suivants :

- 20 ans après la création de la fiducie, soit le 21 décembre 2032 et le 1^{er} décembre 2040;
- Au décès du bénéficiaire du revenu désigné dans l'Acte de fiducie.

Le bénéficiaire du revenu désigné ne peut, sous aucune considération, utiliser le capital.

La Fondation utilise des hypothèses de rendement pour établir la valeur de sa participation au capital, lesquelles sont révisées annuellement.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

9. PRODUITS REPORTÉS

	2021			2020	
	Solde au début	Reçus	Affectés aux résultats	Solde à la fin	Solde à la fin
Carte Partenaire*	791 473 \$	277 \$	(668 305)\$	123 445 \$	791 473 \$
Activités des diplômés	-	209	(209)	-	-
Commandites	40 333	383 899	(383 899)	40 333	40 333
	831 806 \$	384 385 \$	(1 052 413)\$	163 778 \$	831 806 \$
Produits reportés au prochain exercice	272 035 \$			163 778 \$	272 035 \$
Produits reportés à long terme	559 771 \$			- \$	559 771 \$

* La Fondation a mis un terme à la vente de la Carte Partenaire le 30 juin 2020. Les avantages offerts aux détenteurs de la Carte Partenaire prendront fin le 30 juin 2021.

10. POLITIQUE DE DÉPENSE DES FONDS

	Fonds d'administration générale		Fonds d'enseignement, de recherche et de développement		Fonds de dotation	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	1 449 365 \$	1 456 881 \$	- \$	- \$	(1 449 365)\$	(1 456 881)\$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de la Fondation	2 339 334	915 480	(2 339 334)	(915 480)	-	-
Pouvoir de dépenser sur la partie capitalisée des Fonds de la Fondation	245 349	251 430	5 370 551	5 047 897	(5 615 900)	(5 299 327)
	4 034 048 \$	2 623 791 \$	3 031 217 \$	4 132 417 \$	(7 065 265)\$	(6 756 208)\$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

11. REVENUS DE PLACEMENTS

Les gains non réalisés sur les placements représentent un montant de 18 993 039 \$ en 2021 (2020 - pertes de 10 923 528 \$).

12. CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

	2021	2020
Frais d'administration imputables à la partie capitalisée des Fonds de l'Université	574 538 \$	583 805 \$
Revenus de placements nets imputables à la partie non capitalisée des Fonds de l'Université	326 212	68 411
Maintien du fichier des diplômés	200 000	200 000
Contribution - fonctionnement et informatique	561 859	632 920
Locaux prêtés	242 558	239 788
	1 905 167 \$	1 724 924 \$

13. REVENU NET (PERTE NETTE) DES STATIONNEMENTS

Gestion des stationnements

La convention de bail couvrant la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 permet à la Fondation de louer tous les terrains servant au stationnement appartenant à l'Université et situés sur le campus de cette dernière, ainsi que certains terrains de stationnement que l'Université a elle-même loués de tierces parties. Le loyer annuel de base correspond à un montant de 50 % des revenus bruts annuels de stationnement provenant de l'exploitation des lieux loués et des biens loués. L'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au bail en donnant un avis de résiliation de 90 jours à l'autre partie, même si la durée du bail ou de tout renouvellement n'est pas expirée.

Le contrat de gestion des stationnements est intervenu entre la Fondation et l'Université afin de retenir les services de l'Université pour effectuer la gestion des stationnements. Les honoraires de gestion correspondent au coût des dépenses d'exploitation annuelles majorées d'un montant équivalent à 10 % desdites dépenses. Le contrat de gestion, échu en avril 2021, a été reconduit automatiquement au 1^{er} mai 2021 pour un an, aux mêmes conditions.

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

13. REVENU NET (PERTE NETTE) DES STATIONNEMENTS (suite)

Gestion des stationnements

Étant donné le contexte de pandémie, les stationnements ont généré une perte d'exploitation en 2020-2021. L'Université a octroyé une contribution spéciale à la Fondation pour compenser une partie de cette perte.

Le revenu net (la perte nette) des stationnements se détaille ainsi :

	2021	2020
Revenus	2 823 991 \$	8 433 856 \$
Dépenses	3 874 898	7 010 164
Revenu net (perte nette) avant contribution	(1 050 907)	1 423 692
Contribution spéciale de l'Université	728 955	-
Revenu net (perte nette) des stationnements	(321 952)\$	1 423 692 \$

14. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation est, au sens donné par le Manuel de CPA Canada, soumise à une influence notable de l'Université. La Fondation sollicite des fonds au nom de l'Université avec l'accord explicite ou implicite de celle-ci. La quasi-totalité des fonds ainsi sollicités est, conformément aux intentions du donateur ou en raison d'autres exigences, transférée à l'Université ou utilisée par celle-ci dans le respect des règles applicables. Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué des opérations avec l'Université. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant convenu entre les parties lors de la signature des accords.

	2021	2020
Contribution de l'Université Laval	1 905 167 \$	1 724 924 \$
Contribution spéciale de l'Université Laval	728 955 \$	-
Frais de gestion des stationnements	229 268 \$	270 005 \$
Frais de location des stationnements	1 352 848 \$	4 040 108 \$
Subventions versées	15 527 228 \$	19 168 312 \$
Charges locatives	242 558 \$	239 788 \$

La Fondation de l'Université Laval

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 avril 2021

15. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. À compter du 13 avril 2020, la direction a procédé à des mises à pied temporaires jusqu'au mois de juillet 2020 et le télétravail est privilégié depuis, tout comme les cours à distance sur le campus de l'Université. Ainsi, la Fondation n'a reçu aucun revenu net de stationnement pour l'exercice en cours puisque l'opération du Service de stationnement est déficitaire. Les différents événements et activités habituellement organisés par la Fondation ont aussi été annulés. La Fondation a comptabilisé un montant de 603 670 \$ (2020 - 237 210 \$) à titre de subvention salariale dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada.

Bien qu'une reprise graduelle des cours et activités en mode présentiel est envisagée pour la prochaine année, l'incertitude est encore présente et ne permettra probablement pas de générer un revenu net de stationnement significatif. La Fondation prévoit reprendre l'organisation de divers événements et activités en format alternatif selon l'évolution de la situation et continuera de faire les demandes aux différents programmes d'aide gouvernementale selon son admissibilité.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.